



Le Québec : Déclassement et Démantèlement des centrales nucléaires Gentilly I et II

Des emplois par centaines pour des dizaines d'années à Bécancour

Par [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 30 mars 2011

30 mars 2011

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC, Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)



Pour informer adéquatement la population, il nous paraît important de faire la mise au point suivante concernant les fameux 800 emplois à préserver à Gentilly-2. Le mythe entretenu par le lobby pro-nucléaire doit être dénoncé.

Selon une étude de l'Agence pour l'énergie nucléaire, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE/AEN) : la gestion des déchets par le déclassement et le démantèlement (D-D) des installations est un défi que les travailleurs actuels devraient envisager dès maintenant. Ici, au Québec, c'est à Gentilly-2 que ce rapport convient.

Selon l'OCDE/AEN, « À mesure que les installations nucléaires du monde entier continuent à prendre de l'âge, de nombreux pays vont de plus en plus être appelés à en cesser l'exploitation, à les déclasser et à les démanteler. Ils devront aussi, notamment, aborder des questions connexes concernant la libération et la réutilisation des matériaux, des bâtiments et des sites ainsi que la gestion des déchets radioactifs ».

« Des dispositions pertinentes devront être prises en matière de politique, de financement et de gestion. Selon la démarche qui sera retenue, le déclassement et le démantèlement des installations nucléaires pourraient s'étaler sur quelques années ou sur plusieurs décennies, surtout dans le cas des installations les plus importantes. De telles durées soulèvent des questions particulières dans le cadre des décisions à prendre et ont des incidences plus larges compte tenu d'enjeux comme la durabilité de l'énergie nucléaire et la protection du bien-être des populations locales ».

Ainsi, les responsables d'Hydro-Québec devront étudier les enjeux, le but et les objectifs, les stratégies, les responsabilités, le financement, les aspects sociaux et la participation du public pour réaliser en toute sûreté et réglementation les techniques de déclassement et du démantèlement (D-D) et la gestion des déchets radioactifs.

Toutes les parties prenantes du D-D des installations nucléaires sont pratiquement d'accord sur les points-clés énumérés ci-dessous. Ces parties comprennent ici au Québec notamment l'exploitant (Hydro-Québec), les autorités de réglementation (la CCSN), les politiciens décideurs finaux et les représentants des collectivités locales qui risquent d'être touchées par la fermeture des principales installations importantes (G-1 et G-2).

Parmi les « points-clés » énumérés dans son rapport par l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire, nous retenons ceux-ci :

§ *Le D-D vise à permettre la libération partielle ou totale d'un site nucléaire.*

§ *Il n'existe aucune démarche unique ou privilégiée pour démanteler et déclasser les installations nucléaires.*

§ *Des techniques de D-D existent déjà et les projets de conception et de déclassement d'installations bénéficient de fructueux retours d'expérience.*

§ *Le mécanisme de financement du D-D est déjà établi, mais l'estimation des coûts demande à être précisé.*

§ *La plupart des déchets de D-D ressemblent aux déchets d'exploitation courants, bien que certains soulèvent de nouveaux défis.*

§ *Les collectivités locales exigent de participer davantage à la planification du déclassement et du démantèlement.*

Quant aux techniques de D-D, elles comprennent la décontamination, la découpe, les mesures radiologiques, les télécommandes, la radioprotection pour les travailleurs et l'environnement, le traitement, le préconditionnement et le conditionnement des déchets, l'entreposage temporaire, etc....

Comme les réacteurs nucléaires Candu's ne sont ni fiables, ni sécuritaires, ni rentables, les sous-traitants comme Dessau, Genivar, Maco, Pluritec, Johnston-Vermette, SNC-Lavalin, BPR, UQTR et tous leurs sous-contractants auraient avantage financièrement à investir dans le D-D plutôt que dans le mythe de la reconstruction de G-2. Il y a là assez d'emplois pour tous les travailleurs actuels et futurs et ce, pour des décennies !

Les générations futures nous seront reconnaissantes de ne pas leur avoir légué nos déchets radioactifs éternels.

Philippe Giroul, Trois-Rivières

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Philippe Giroul](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : **[Philippe Giroul](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca